

LE TRUEL le **04/03/2022**.

Compte-rendu du conseil municipal qui s'est déroulé le **04/03/2022** à la salle des fêtes du Truel à 20h30.

Présents : Mmes Mrs ALIBERT Jean-Pierre, AURIOL Daniel, VAYSSETTES Joël, COUGOULE Gilles, PAULHE Jérémy, MELANO Philippe, LOISEAU Patricia, GINESTE Christian, CAZOTTES Emmanuelle, PECHOABIERTO Pascal.

Absente : COURNUT Marie

A 20h40 ouverture de la séance.

Secrétaire de séance : Mr COUGOULE G.

Mr COUGOULE Informe le conseil que Mme COURNUT Marie lui a donné procuration pour ce conseil.

Ordre du jour :

Approbation du compte-rendu de la réunion du 30 novembre 2021

Le conseil valide le compte rendu à l'unanimité.

SIVOM : Opération façades : périmètre et montant alloué

Mr Le Maire informe le conseil que le contrat a été élaboré par le Parc Régional des Grands Causses.

Dans le contrat il est inscrit tous les travaux qui peuvent être subventionnés, c'est essentiellement la mise en valeur des façades.

Le périmètre concerne le territoire communal et les aides doivent concerner des parties visibles depuis les routes ou les rues.

Le montant de la subvention de la commune pourra être de 20% du montant des travaux avec un plafond de 2000 euros.

La commune décidera d'un montant annuel d'aide, ce qui permettra d'étaler dans le temps les opérations.

Le SIVOM participe aussi à cette Opération et propose aussi une aide de 20% du montant des travaux avec un plafond de 2000 euros.

On reviendra sur les détails lors d'un prochain conseil.

Le SIVOM doit délibérer lundi 07/03/2022 pour finaliser le contrat d'aide.

Vote pour la délibération :

11 bulletins. POUR 11 / CONTRE 0 / BLANC 0

Le conseil est pour à la majorité.

PNRGC : Rénovation énergétique des bâtiments culturels : Salle des fêtes du Truel – programme PEUPLIER

Mr Le Maire informe le conseil que le PNRGC a sélectionné le projet de la commune du Truel pour l’octroi de subventions afin de réaliser des travaux pour des économies d’énergie.

Mr COUGOULE précise que maintenant que le cabinet d’expertise énergétique IB2M a été choisi lors du précédent conseil, il faut prendre rendez vous au plus tôt avec eux pour réaliser l’expertise.

Mr Le Maire propose qu’on vote pour prendre la délibération.

Votants 11 : bulletins : POUR 11 / CONTRE 0 / BLANC 0
Le conseil est pour à l’unanimité.

Bien soumis à droit de préemption : Déclaration d’intention d’aliéner d’une maison d’habitation et terrain attenant, situés à TREINS

Mr le Maire propose de voter pour ou contre la préemption.

Votants 11 : bulletins POUR 0 / CONTRE 11 / BLANC 0
Le conseil est CONTRE la préemption à l’unanimité.

Bien soumis à droit de préemption : Déclaration d’intention d’aliéner d’une maison d’habitation, située au village de La Romiguière,

Mr Le Maire quitte le conseil le temps du vote car il est concerné par le dossier.

Mr AURIOL propose de voter pour ou contre la préemption.

Votants 10 : bulletins : POUR 0 / CONTRE 10 / BLANC 0
Le conseil est CONTRE la préemption à la majorité.

Dématérialisation des actes et autorisations d’urbanisme.

Mr Le Maire informe qu’il faut prendre une délibération pour la dématérialisation des actes et autorisations d’urbanisme.

Le conseil est POUR à l’unanimité.

Projet éolien : Approbation de la convention d'autorisation d'accès, de passage et d'enfouissement de câbles et promesse de constitution des servitudes correspondantes relatives aux chemins ruraux.

Mr Le Maire informe le conseil qu'une présentation a été faite par la société EDP renouvelables, porteur du projet, en réunion de travail concernant les accès qui pourraient être utilisés si le projet venait à se réaliser.

Mme CAZOTTES Emmanuelle et Mr PAULHE Jérémy ne participent pas au vote car ils sont concernés par ce projet

Votants 9 : bulletins : POUR 8 / CONTRE 0 / BLANC 1.

Problèmes de trésorerie : Etalement du paiement de la dette par un nouvel emprunt.

Mr Le Maire informe le conseil que la commune doit souscrire un nouvel emprunt pour étaler le paiement de la dette.

Mr COUGOULE précise que la commune va emprunter 50.000 euros supplémentaires sur 19 ans pour étaler la dette liée aux travaux de voirie.
De plus la commune va contracter un prêt relais de 210.000 euros qui sera remboursé au fur et à mesure que les subventions et retours TVA sur les investissements seront versés par l'Etat.

Mr Le Maire propose de passer au vote Pour ou Contre les nouveaux emprunts :

**Votants 11 : bulletins : POUR 10 / CONTRE 1 / BLANC 0
Le conseil est POUR à la majorité.**

Remplacement au Secrétariat de Mairie.

Mr Le Maire informe le conseil que Mme HUGONENQ Marie-Bernard, va partir à la retraite d'ici la fin de l'année.

Mr Le Maire informe le conseil qu'il a déjà pris contact avec des secrétaires dans le secteur pour savoir si elles pourraient être intéressées par une mutation.

Mr Le Maire informe le conseil qu'avec Mrs VAYSSETTES et AURIOL, ils ont reçu une secrétaire pour un entretien.

Mr Le Maire informe le conseil qu'il faut rapidement publier le poste pour pouvoir embaucher au plus tôt.

Le conseil est POUR publier le poste à l'unanimité.

Questions Diverses :

Complémentaires des Mairies

Mr le Maire informe le conseil que dans une proche échéance il faudra souscrire une complémentaire pour les employés de la fonction publique territoriale.

Demande de _____ pour une exonération de la taxe d'habitation
concernant une maison

Mr Le Maire informe le conseil que la maison est en état, actuellement en travaux réalisés par la propriétaire et que l'eau et l'électricité sont bien présents au logement.

Le conseil est CONTRE l'exonération de la Taxe d'habitation pour ce logement.

Demande de _____ pour un emplacement au colombarium du
cimetière du TRUEL

Mr Le Maire informe le conseil que son fils possède une maison dans le TRUEL

Le conseil est POUR une concession au colombarium.

Demande de _____ pour l'achat de la parcelle M 895

Mr le Maire informe le conseil que _____ demande si la commune peut lui
vendre la parcelle numéro M 895,

Le conseil est CONTRE la vente de la parcelle M 895.

Demande pour la location d'un appartement à Costecalde

Mr Le Maire informe le conseil qu'il a reçu une demande de _____ pour la location
d'un appartement à Costecalde qui va se libérer bientôt.

Il passera visiter le logement.

Rallye de Saint Affrique.

Mr Le Maire informe le conseil qu'il a fait une réunion en VISIO avec Mrs GINESTE Ch,
COUGOULE G et le président du Club de RALLYE de Saint Affrique, Mr JAMMES.

Le Rallye va passer par le TRUEL et il y aura une spéciale chronométrée entre LES COSTES-
GOZON et LE TRUEL.

Mr Le Maire précise qu'il a fait la demande à la COMCOM pour l'autorisation pour les
routes ; on attend la réponse.

Une réunion aura lieu en cours d'année pour plus de précision.

L'association a demandé si la Mairie pouvait verser une subvention.

Après délibération le conseil est pour verser une subvention de 1000 euros.

Stérilisation des chats

Mr Le Maire informe le conseil que la campagne de stérilisation des chats sur le village du TRUEL a commencé.

Il y a 25 stérilisations financées prévues à ce jour.

Mr AURIOL demande si c'est possible de le faire aussi à Costecalde.

Arbres du bord du TARN

Mr Le Maire a eu une demande d'élagage des arbres qui bordent le TARN en partant sur la route de BROQUIES.

Mr Le Maire pense qu'ils sont la propriété d'EDF et demande à Mr COUGOULE de voir si c'est le cas et s'il est possible de faire quelque chose.

Repas du conseil et des employés

Mr le Maire informe le conseil qu'il souhaite faire un repas avec le conseil et les employés. Depuis 2 ans avec le protocole sanitaire on avait dû supprimer les vœux.

La date proposée est le vendredi 25 mars 2022 à 19h30.

Local poubelle à La Romiguière

Mr MELANO demande où en est la réalisation du local poubelle.

Mr Le Maire propose qu'ils se réunissent sur place pour définir une bonne fois le lieu de réalisation du local.

Demande de Mme CAZOTTES pour l'accueil de réfugié UKRAINIENS

Madame CAZOTTES demande s'il est possible de recevoir une famille de réfugiés UKRAINIENS sur la commune.

Il se trouve qu'il y a un appartement de libre.

Le conseil est d'accord.

Mr Le Maire demande à Mme CAZOTTES de voir la procédure pour candidater à un accueil.

Les sujets ayant tous été abordés la séance est levée à 22h45.